

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-326 du 20 Octobre 1994

Portant nomination au Ministère du
Développement Rural.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 94-325 du 04 Octobre 1994, chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale, de l'intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

SUR Proposition du Ministre du Développement Rural ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 Octobre 1994 ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère du Développement Rural :

- Directeur du Génie Rural : Monsieur TONI Tossa Jérôme
- Directeur Général du CARDER: Monsieur ATINKPAHOUN Hilaire ZOU
- Directeur Général du CARDER: Monsieur SALE Moûmouni BORGOU

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 20 Octobre 1994

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale assurant l'intérim,



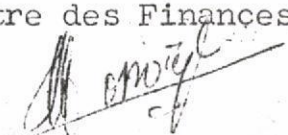
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,



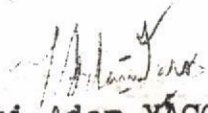
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Le Ministre du Développement Rural,



Fassassi Adam YACOUBOU.-

Ministre interimaire

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MF-MDR 8 AUTRES MINISTRES 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM 2 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 3 JO 1.-